

LA ROUTE
DES GRANDES ALPES (FIN)

Menton,
fin du voyage,
et déjà le temps
de la nostalgie P. I-II

FORUM ET DÉBATS

Du bon usage
du référendum

Un cahier de 4 pages

été

la Croix

www.la-croix.com

Vendredi 15 juillet 2005 - Quotidien n° 37191

1,10 €

Légitimités de première et de deuxième classes

Nous vivons actuellement une crise politique majeure du projet européen, correspondant à une phase de transition du processus d'intégration européenne. L'UE passe de l'étape de construction à celle de la gouvernance. En effet, le problème central des prochaines décennies n'est plus de «faire l'Europe», mais bien de «gouverner 450 millions d'Européens», venus de 25 nationalités, cultures et langues différentes.

Qui dit «gouverner» dit notamment instruments et méthodes de gouvernance. Or, le processus de ratification du projet de Constitution européenne retenu par les dirigeants européens illustre l'absence de ces outils. En utilisant deux processus de ratification radicalement différents (référendum et ratification parlementaire) et en laissant à chaque État membre le soin du moment et de la méthode de ratification, nos dirigeants n'ont pas fait acte de «direction» mais preuve d'une grave absence d'anticipation.

Ils n'ont pas perçu le changement fondamental que les récentes évolutions de l'UE (euro, élargissement à 25, etc.) a introduit dans le processus communautaire en particulier dans les États membres les plus intégrés (zone euro) : il ne s'agit plus seulement de persuader des États (et leurs relais que sont les élites politiques, syndicales ou médiatiques), mais de convaincre durablement des peuples et des citoyens qui ont de plus

Franck Biancheri

Directeur de New Europeans Europe 2020

**Puisque «gouverner c'est prévoir»,
il est nécessaire d'anticiper les besoins de l'UE
en termes de légitimité démocratique
et de savoir qu'au minimum cette dernière,
pour pouvoir s'exprimer efficacement,
exigera la simultanéité des consultations.**

en plus conscience d'être «embarqués dans le même bateau».

Pour ce faire, il est impératif de maîtriser à l'échelle européenne au moins l'un des deux paramètres de la ratification (soit le moment, soit la méthode) faute de s'enliser dans une procédure incohérente, de durée inconnue et pour laquelle chaque nouveau résultat, loin d'éclaircir l'avenir, ne fait que le rendre encore plus imprévisible.

L'exemple de la victoire du «oui» dimanche dernier au Luxembourg illustre parfaitement cette situation. Quel citoyen ou quel Européen a aujourd'hui une vision plus claire du résultat final du processus de ratification après le référendum luxembourgeois? Aucun. La première chose que l'on peut en retirer c'est la confirmation que Jean-Claude Juncker est un leader politique de grande conviction européenne et qui possède un fort ascendant sur

ses concitoyens. La seconde, c'est qu'il est bien le seul de cette nature parmi les dirigeants européens; et qu'aucun autre de ses collègues ne pourrait aujourd'hui mettre sa démission dans la balance sans assurer de ce fait une victoire du «non».

Par ailleurs, l'absence de choix européen commun en faveur d'une méthode unique de ratification conduit à la perception d'une légitimité politique de première et de seconde classes. Quoi qu'en disent les spécialistes de sciences politiques, et les avocats de certaines «traditions nationales», les peuples et les citoyens européens sont désormais en contact les uns avec les autres. Et en matière européenne, ils sont très ouverts aux comparaisons. Ainsi peu à peu se fait jour dans toute l'Union l'idée qu'il y a des ratifications «légères», par voie parlementaire, et des ratifications «fortes» par voie référendaire. Une tendance lourde de nos sociétés pousse à une implication croissante des citoyens dans les décisions qui les affectent directement. Désormais, les citoyens européens exigent eux aussi leur part de «subsidiarité».

En conclusion, puisque «gouverner c'est prévoir» - ce que semblent avoir oublié nos dirigeants européens -, il est nécessaire d'anticiper les besoins de l'UE de demain en termes de légitimité démocratique et de savoir qu'au minimum cette dernière, pour pouvoir s'exprimer efficacement, exigera la simultanéité des consultations (référendum ou voie parlementaire), au moins la même semaine.

Pour éviter de mauvaises surprises politiques, il est déjà utile de reconnaître que pour les décisions fondamentales affectant l'avenir commun (comme les futurs élargissements après la Bulgarie et la Roumanie; ou les traités à venir), il sera très difficile de fonder leur légitimité démocratique européenne sans recourir à des référendums transeuropéens, donc de définir une méthode commune unique répondant aux attentes citoyennes. Ils nécessiteront certainement une double majorité des 450 millions citoyens d'une part et des peuples en tant que collectivités nationales d'autre part, afin de préserver le délicat équilibre de l'unité-diversité communautaire.

Ceci est une contrainte incontournable pour que projet européen et attentes démocratiques se renforcent mutuellement, au lieu de s'affaiblir réciproquement comme c'est le cas aujourd'hui.